

**Poste de chef du service du Catalogue
Département de la Bibliothèque et de la documentation
de l'Institut national d'histoire de l'art**

Conservateur ou conservatrice des bibliothèques

Description de la structure

L'Institut national d'histoire de l'art est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) constitué sous la forme d'un grand établissement au sens de l'article L. 717-1 du code de l'éducation. Il est placé sous la tutelle conjointe des ministres chargés de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR) et de la Culture (MC), administré par un conseil d'administration assisté d'un conseil scientifique et dirigé par un directeur général.

L'INHA a pour mission de développer l'activité scientifique et de contribuer à la coopération scientifique internationale dans le domaine de l'histoire de l'art et du patrimoine. Composé d'un département des Études et de la recherche (DER), d'un département de la Bibliothèque et de la documentation (DBD) et de services communs, l'INHA exerce des activités de recherche, de formation et de diffusion des connaissances. L'Institut assure notamment la constitution, l'enrichissement et la valorisation des collections qui lui sont confiées, réunies en bibliothèque.

La bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art est aujourd'hui devenue l'une des plus grandes bibliothèques au monde dans son domaine de spécialité. Depuis décembre 2016, elle est installée dans la salle Labrouste ainsi que dans le magasin central attenant, situés à Paris rue de Richelieu et entièrement rénovés. Les collections de l'INHA réunies à Richelieu sont issues de l'ancienne Bibliothèque centrale des musées nationaux (installée jusqu'en 2016 au Louvre), de la Bibliothèque d'art et d'archéologie fondée en 1905 par Jacques Doucet, et des collections propres constituées par l'Institut national d'histoire de l'art depuis sa création en 2001. Depuis 2018, l'INHA est parallèlement propriétaire des collections et fonds documentaires des Archives de la critique d'art, installées à Rennes, qui fonctionnent sous la forme d'un groupement d'intérêt scientifique.

Bibliothèque de référence en histoire de l'art et en archéologie, associée au GIS CollEx-Persée, la bibliothèque de l'INHA conserve environ 1,7 million de documents concernant l'histoire de l'art, le patrimoine et l'archéologie, des origines à nos jours, dont 190 000 volumes en libre accès. Au sein de la bibliothèque, les collections patrimoniales forment un ensemble important de sources pour les historiens de l'art, du patrimoine et de l'archéologie : livres anciens, estampes, dessins, autographes et manuscrits, photographies, cartons d'invitation, fonds d'archives. Elles font l'objet de nombreux prêts à des expositions en musée dans le monde entier.

Le service du Catalogue est chargé du traitement documentaire des monographies, en particulier les nouvelles entrées dans les collections (environ 10 000 ouvrages par an). Le traitement se fait dans le catalogue du Sudoc et dans le système local Alma. L'équipe du Catalogue a également la responsabilité de la classification du libre accès et de l'entretien des données du catalogue. L'équipe du service est renforcée par un prestataire de catalogage, qui mène des chantiers de

catalogage rétrospectif et d'appui au catalogage courant.

Descriptif du poste

Placé sous l'autorité directe de la direction du département de la Bibliothèque et de la documentation, le chef du service du Catalogue assure le pilotage et l'encadrement du service ainsi que le pilotage du travail du prestataire titulaire du marché de catalogage.

À ce titre, ses missions sont les suivantes :

- Définition des objectifs et organisation du service
- Encadrement d'une équipe de 9 agents : 5 agents de catégorie B, 3 moniteurs étudiants, 1 agent de catégorie A (chargé de mission pour le réseau des bibliothèques d'art mais conservant des missions de catalogage)
- Suivi du marché de catalogage : identification du prestataire le cas échéant lors des renouvellements de marché, définition de son périmètre d'intervention, dialogue et organisation du travail des équipes du prestataire, suivi des commandes et de la facturation en lien avec la cellule administrative et financière du DBD. Suivi des budgets consacrés par l'établissement aux prestations externalisées de catalogage (+/- 120 000 euros par an). Suivi des marchés publics de ce périmètre.
- Participation à la définition de la politique documentaire notamment à travers la prise en charge du plan de classement du libre accès (en lien avec le service du Développement des collections). Le chef de service participe aux choix d'implantation des collections au CTLes (en lien avec le service de la Conservation et des magasin) en apportant une expertise spécifique sur les enjeux de signalement dans le Sudoc.
- Dialogue avec les équipes et accompagnement des chantiers de catalogage des ACA, à travers un rôle d'expertise et d'interface entre les outils en place et la chaîne de traitement à l'INHA. Le GIS Archives de la critique d'art entre en 2025 dans une phase de redéfinition de sa politique documentaire et de sa politique de désherbage, devant être menée en complémentarité avec le signalement catalographique des collections de l'INHA.
- Responsable du catalogue de la bibliothèque : qualité du catalogage, cohérence des données, reprise des données en particulier suivi de l'intégration des données des collections issues de l'ex-BCMN et des Beaux-Arts de Paris.
- Membre de l'équipe de direction de la bibliothèque, participation au comité de direction élargi de l'INHA et aux réunions d'encadrement du DBD
- Selon les sujets, représentation de l'INHA aux réunions et travaux du GIS CollEx-Persée et de certains de ses groupes de travail
- Participation au développement de la coopération avec les chercheurs de l'INHA
- Interface avec les chercheurs (analyse et suivi des besoins documentaires) ; coopération documentaire avec le réseau des bibliothèques d'art et d'histoire de l'art
- Suivi de projets documentaires divers dans le domaine des collections – autant que l'activité de l'établissement l'impose ou suivi de projets transversaux.
- Participation aux activités d'accueil, d'inscription et de renseignement documentaire des publics de la bibliothèque (planning de service public posté qui inclut des permanences par roulement le samedi)

Compétences attendues

Savoirs généraux, théoriques ou disciplinaires :

- Capacités managériales
- Maîtrise des normes et formats de catalogage
- Capacité à dialoguer avec des opérateurs nationaux du domaine d'activité (ABES, CTLeS, etc.)
- Connaissances du domaine des bibliothèques et intérêt pour les collections sous leurs différentes formes
- Goût pour la formation et la transmission des connaissances
- Intérêt marqué pour l'histoire de l'art

Savoirs opérationnels :

- Capacité à organiser et à mener des chantiers collectifs et transversaux
- Maîtrise des outils bureautiques (Excel notamment) et documentaires (SIGB)
- Goût pour le travail sur le terrain

Savoir être :

- Rigueur dans le travail et capacité à rendre compte
- Sens du travail en équipe
- Diplomatie dans les relations avec les autres services et les prestataires
- Capacité d'initiative et de communication

Quotité de travail

Temps plein : 100 %, poste de catégorie A+ (conservateur)

37 heures hebdomadaires, 45 jours de congés annuels

Les contraintes liées au service public s'appliquent (permanences de service public posté occasionnelles le samedi notamment, selon un planning déterminé à l'avance).

Télétravail flottant occasionnel possible

Lieu d'affectation

Bibliothèque de l'INHA, 58 rue de Richelieu, 75002 Paris

Conditions de recrutement

Candidature (CV et lettre de motivation) à adresser au directeur du DBD (jerome.bessiere@inha.fr), copies à sophie.derrot@inha.fr et recrutement@inha.fr

Candidature dans Poppee uniquement.

Support de poste Ministère de la Culture.

Groupe RIFSEEP : Conservateur des bibliothèques groupe 2